

## DAF a, en chercheur, représenté Djibouti à la Biennale de l'Éducation, de la Formation et des Pratiques professionnelles en France



### ACTUALITÉS RÉGIONALES

### ACTUALITÉS NATIONALES

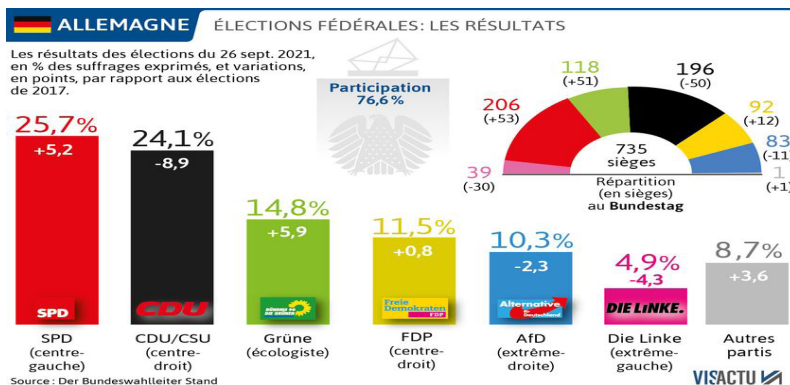


Les pasteurs nomades nigériens se retrouvent pour célébrer leurs liens culturels



Agissements du dictateur Guelleh dans les pays voisins : l'Ougas Moustapha Mohamed Ibrahim des Somalis Issas en danger

### ACTUALITÉS INTERNATIONALES



Allemagne victoire des sociaux-démocrates du SPD aux élections législatives

## Du pouvoir judiciaire en démocratie

La justice, c'est bien connu, ne va pas sans impartialité dans l'appréciation des faits (ne pas pencher en faveur de tel justiciable), ni sans équité dans la procédure (garantir les mêmes chances de se défendre aux parties en procès). Celles et ceux qui jugent, ne peuvent convenablement le faire s'ils sont animés de partialité au détriment de tel justiciable et partant au profit de tel autre, et qu'ils n'offrent pas à tout un chacun l'équité qui lui est due. En l'absence, donc, de ces prérequis d'impartialité et d'équité qui font que le ou les magistrats tranchent sereinement, en âme et conscience, selon la Loi, la justice vire à la parodie de justice. D'où l'exigence universelle des deux principes fondamentaux : à tout système judiciaire digne de ce nom, les humains imposent l'impartialité et l'équité.

L'on comprend alors que, en démocratie, ces exigences d'impartialité et d'équité soient l'une des raisons pour lesquelles le pouvoir judiciaire est séparé des deux autres (législatif et exécutif) et que les magistrats, particulièrement celles et ceux du siège, c'est-à-dire qui statuent sur les affaires soumises à la justice, soient déclarés indépendants.

Il s'agit de prémunir les juges contre leurs éventuelles pressions, ce qui a notamment pour effet de les rendre constitutionnellement inamovibles.

Qu'en est-il de la justice dans notre pays, Djibouti ? Sur le papier, c'est-à-dire dans le texte, le pouvoir judiciaire y est indépendant. En effet, en son article 71, la Constitution dispose : "Le pouvoir judiciaire est indépendant du pouvoir législatif et du pouvoir exécutif. Il s'exerce par la Cour suprême et les autres cours et tribunaux". Elle ajoute en son article 72 : "Le juge n'obéit qu'à la loi. Dans le cadre de sa mission, il est protégé contre toute forme de pression de nature à nuire à son libre arbitre. Les magistrats du siège sont inamovibles." Elle poursuit en son article 73 : "Le président de la République est garant de l'indépendance de la magistrature. Il est assisté par le Conseil supérieur de la Magistrature qu'il préside. Le Conseil supérieur de la Magistrature veille sur la gestion de la carrière des magistrats et donne son avis sur toute question concernant l'indépendance de la magistrature. Il statue comme conseil de discipline pour les magistrats." L'article 74 est clair comme l'eau de la pluie sur nos noires

pierres basaltiques : “Nul ne peut être arbitrairement détenu. Le pouvoir judiciaire, gardien de la liberté individuelle, assure le respect de ce principe dans les conditions prévues par la loi.” La pratique, elle, est autre. Compte tenu de la dérive dictatoriale du régime, le pouvoir judiciaire n'échappe pas à l'influence du pouvoir exécutif. Cela a pour effet de nuire gravement à l'indépendance du juge qui devient vulnérable malgré les garanties constitutionnelles dont il bénéficie. Il n'est ni à l'abri de “toute forme de pression de nature à nuire à son libre arbitre”, ni assuré de l'inamovibilité. L'impartialité et l'équité de la justice en pâtissent d'autant.

Dès lors, le pouvoir judiciaire est à réhabiliter dans notre cher pays. Tout comme le pouvoir législatif, dévoyé en une chambre d'enregistrement des volontés de l'exécutif, est à renaître.

M.D.J

## DAF a, en chercheur, représenté Djibouti à la Biennale de l'Éducation, de la Formation et des Pratiques professionnelles en France



La Biennale internationale de l'Éducation, de la Formation et des Pratiques professionnelles est un événement scientifique dont le siège est à Paris, en France. Il est organisé par l'association du même nom. Son but est de "donner à voir des recherches et des expériences" en éducation, en formation et dans les domaines les plus divers d'activité professionnelle. En cela, la biennale est l'occasion de rencontres et d'échanges entre chercheurs et praticiens mais aussi entre ces derniers et le public intéressé.

Cette année, elle s'est tenue du 22 au 25 septembre 2021, au 6ème arrondissement de Paris. Le thème retenu pour l'édition 2021 était "faire et se

faire" et consistait à "donner à voir des recherches et expériences liant délibérément l'approche de « ce qui se passe » du côté de la construction des sujets en activité et « ce qui se passe » du côté de la construction de leurs activités". L'hypothèse est que "ces transformations sont largement conjointes et peuvent être silencieuses".

Le Djiboutien et docteur Daher Ahmed Farah que beaucoup connaissent sous ses initiales DAF, y a pris part. Il l'a fait en chercheur associé au Conservatoire national des arts et métiers (Cnam) de Paris et au laboratoire de recherche Formation et apprentissages professionnelles (Foap) qui compte trois sites en France (Paris, Dijon et

Brest). En effet, DAF est engagé, outre le terrain politique où il milite pour la démocratie, dans la recherche en sciences humaines et sociales, notamment sur les questions éducatives djiboutiennes. C'est pourquoi il a présenté, à la Biennale, une communication sur l'éducation pastorale djiboutienne qui est une éducation par et dans la vie (Cf thèse de DAF, 2018) c'est-à-dire une éducation où le "faire occupe, avec le dire, une place centrale". Il a examiné cette forme éducative sous l'angle de "l'autre" comme "tiers-éducatif". Plus clairement, sa réflexion a porté sur ces "autres" avec lesquels le sujet (ou personne humaine) apprend dans l'éducation pastorale djiboutienne, que ces "autres" soient des sujets, des espaces ou des temporalités (temps). Sa communication s'inscrivait dans le symposium de recherche "Se (co-) construire avec « ces autres » en éducation et formation".

Si l'éducation pastorale djiboutienne constitue un intérêt de recherche majeur pour DAF, c'est parce qu'il est interpellé par le système éducatif de son pays dont l'état soulève aussi, et de manière cruciale, la question de la place de l'éducation pastorale. Celle-ci brille par son absence dans le système éducatif officiel djiboutien. Certes, la loi "portant orientation du système éducatif djiboutien" du 10 juillet 2000 l'évoque mais seulement au titre de

« l'éducation informelle » (voir son chapitre 2), terme fourre-tout où perce plutôt une faible connaissance-reconnaissance de l'éducative pastorale djiboutienne. Pourtant, celle-ci est significativement à l'œuvre dans notre société, et pas uniquement en milieu rural.

Comme il le dit, DAF s'intéresse notamment à l'articulation de l'école et de l'éducation pastorale. Comment "marier" de manière fructueuse notre éducation dite traditionnelle de pasteurs nomades et l'école d'origine coloniale ? En d'autres termes, comment "marier" une forme éducative endogène au long cours et une forme éducative exogène récemment introduite chez nous ? Convenons que c'est une réflexion socialement utile. A suivre.

M.D.J

## Agissements du dictateur Guelleh dans les pays voisins : l'Ougas Moustapha Mohamed Ibrahim des Somalis Issas en danger



Les ingérences du dictateur djiboutien Ismail Omar Guelleh (IOG) dans les affaires intérieures des pays voisins sont connues. Les traces de son influence sont repérables dans l'État auto-proclamé du Somaliland, plus loin jusqu'à Mogadiscio, ainsi que dans les régions fédérées somalie et afare d'Éthiopie, pour ne retenir que ces pays limitrophes. Ainsi, pas plus tard que vendredi 17 septembre 2021, le conseiller pour la sécurité nationale du président somalien, Monsieur Fahad Yassin Hadji Daher, a été arbitrairement arrêté par les gendarmes de Guelleh à bord d'un avion de Turkish Airlines, lors d'une escale de ce dernier à l'aéroport international de



Djibouti. Cet acte sidérant a provoqué un scandale diplomatique entre Djibouti, la Somalie et la Turquie. De même, régulièrement, lors des opérations d'auto-réélection d'Ismail Omar Guelleh, des actions de soutien en sa faveur sont organisées dans des villes du Somaliland avec la complicité des autorités locales, sans que leurs participants ne soient tous des Djiboutiens expatriés. Du reste, les "liens" qu'il entretient avec des personnalités influentes du Somaliland, du Puntland et de Mogadiscio ne sont pas un secret. Une autre illustration est fournie par les agissements que l'on reproche au contingent militaire Hiil Walaal que le dictateur djiboutien a envoyé en

Somalie au titre de l'Amison (African Union Mission to Somalia ou Mission de l'Union africaine en Somalie). Quant aux régions somalie et afare d'Éthiopie, les ingérences de Guelleh y sont régulièrement dénoncées, sur les réseaux sociaux comme ailleurs. Il lui est particulièrement reproché d'attiser le sanglant conflit territorial qui oppose Afars et Somalis en Éthiopie.

C'est dans ce contexte que, de plusieurs sources concordantes, nous apprenons que le dictateur IOG en veut beaucoup à l'Ougas Moustapha Mohamed Ibrahim des Somalis Issas. Que ce chef coutumier vive paisiblement dans son pays d'origine, à savoir la région somalie d'Éthiopie où il s'acquitte des obligations de sa fonction de chef de clan, ne lui épargnerait donc pas l'hostilité d'Ismail Omar Guelleh. Celui-ci, sous prétexte qu'il est issu du clan somali dont l'Ougas Moustapha Mohamed Ibrahim est le chef, considérerait que ce dernier lui doit obéissance et soumission. Or, si, à titre personnel, l'un doit respect et rapport de gouverné à gouvernant à l'autre, c'est bien IOG. L'Ougas est, en effet, le gouvernant clanique d'IOG en tant que personne privée.

Non IOG en tant que chef de l'État de Djibouti mais, comme pour tout membre d'une communauté

particulière, en tant qu'individu privé puisqu'Ismail Omar Guelleh est membre du clan somali dont l'Ougas est le chef.

Devant la résistance de l'Ougas Moustapha Mohamed Ibrahim à son bon vouloir dictatorial, précisent nos sources, notamment au sujet de la gestion du conflit territorial Afars-Somalis en Éthiopie, conflit qu'IOG voudrait sans fin, dans l'espoir de bénéfices politiques pour son régime à Djibouti, Ismail Omar Guelleh chercherait activement à lui nuire. Il aurait débloqué de l'argent et infiltré le Conseil des anciens qui entoure le chef coutumier. Un certain colonel Mohamed Djama Doualeh, chef de la Garde républicaine d'Ismail Omar Guelleh dont il est le protégé et parent, serait spécialement chargé de cette opération anti-Ougas Moustapha Mohamed Ibrahim. Certaines de nos sources ajoutent que le colonel Mohamed Djama aurait même pris ses dispositions pour l'élimination physique de l'Ougas et n'attendrait que le feu vert de son parent et dictateur IOG pour passer à l'acte. S'il arrivait donc quoi que ce soit de mal à l'Ougas Moustapha Mohamed Ibrahim, le dictateur Guelleh en porterait la responsabilité, selon nos sources.

Ce sont là des informations graves, s'agissant de la vie de l'Ougas Moustapha Ibrahim Mohamed. De la part du dictateur Guelleh, ce ne sont pas de bonnes nouvelles pour une Corne de l'Afrique qui plie déjà sous les troubles et les souffrances. A suivre de très près.

H.A.M



## Les pasteurs nomades nigériens se retrouvent pour célébrer leurs liens culturels



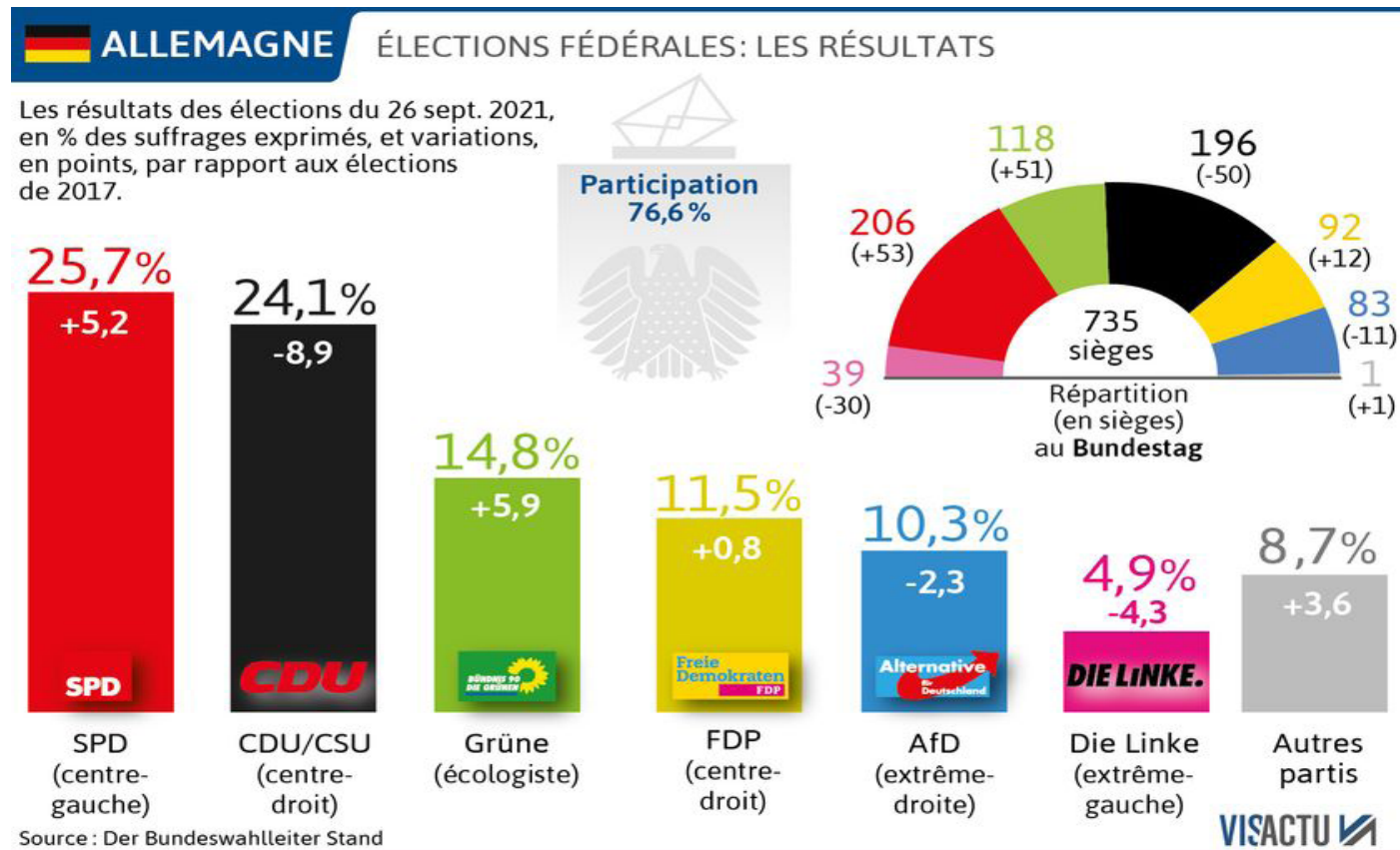
Trois jours durant, cette portion semi-aride qui borde le désert du Sahara fleurit d'un spectacle de couleurs- rouge, orange, bleue, fuschia- puisque des milliers d'éleveurs nomades enfilent leurs meilleures tenues pour un festival célébrant leur culture. Pour la plupart du temps, la minuscule ville sur oasis d'Ingall compte une population de seulement quelques centaines d'habitants. Mais une fois par an, cette passerelle traditionnelle du Nord du Niger vers le Sahara et connue pour ses salines, est le point de ralliement du festival de la Cure Salée des éleveurs Touaregs et Wodaabe.

Le festival qui s'est achevé dimanche 19 septembre 2021, marque la fin de la saison des pluies, quand les éleveurs ramènent leurs troupeaux aux

pâturages- et où ils retrouvent leurs amis, échangent les nouvelles avec eux et renforcent les liens culturels et traditionnels. "Chaque année, nous venons, nous rencontrons des éleveurs de Zinder, Tahoua, Tilia, de tout le Niger", raconte Banwo Marafa, 46 ans, vêtu d'un boubou de couleur pourpre en coton poli et coiffé d'un long turban blanc. Nous nous connaissons depuis longtemps.

Nous nous retrouvons chaque année en musique et danse. C'est une grande fête". Il ajoute : "Cette année, elle est encore plus grande, car la fête de l'an dernier a été annulé en raison de la pandémie du Coronavirus". Source AFP: [Niger's Nomadic Herders Get Together to Celebrate Cultural Ties](#)

## Allemagne : Victoire des sociaux-démocrates du SPD aux élections législatives



Dimanche 26 septembre 2021, les sociaux-démocrates du SPD ont remporté les élections législatives en République fédérale d'Allemagne avec le score de 25,7% des voix. La CDU, parti de la chancelière sortante Angela Merkel, obtient 24,1%, arrivant en seconde position. Bien que la différence de voix avec le SPD soit courte, ce score constitue un échec que d'aucuns qualifient d'historique pour les démocrates-chrétiens de la CDU.

Alors, même si son parti est loin de la majorité des sièges, le leader des sociaux-démocrates, Olaf Scholz,

veut succéder à Angela Merkel comme chancelier et rejeter la CDU dans l'opposition.

Reste que, avec leurs scores respectifs, ni le SPD ni la CDU ne peuvent gouverner sans les Verts arrivés en 3ème position avec 14,8% des voix et les Libéraux du FDP qui a recueilli 11,5%. Ce sont donc des négociations à trois qui s'annoncent pour former le premier gouvernement fédéral post-Merkel. Puisqu'ils sont arrivés en tête, c'est aux sociaux-démocrates d'engager les négociations avec les Verts et les Libéraux.

Mais les Libéraux les devancent en proposant aux écologistes des discussions entre leurs deux partis avant de négocier avec les Sociaux-démocrates. Il y aurait donc une concertation entre faiseurs de rois avant les négociations avec le roi potentiel, à savoir le SPD. C'est, semble-t-il, sans précédent en Allemagne que les petits partis cherchent ainsi à prendre la main face à un grand parti arrivé en tête des élections législatives nationales.

Il n'en demeure pas moins que, avec le SPD et les Verts, la gauche allemande a renoué avec la victoire et redonne espoir aux autres forces de gauche d'Europe et d'ailleurs. D'autant que, par rapport à 2017, ces élections marquent un recul de l'extrême droite qui descend à 10,3%.

O.M.R

# Oiseau de nuit

## Villebramar

à M...  
San Sebastian

«le chat rêve et ronronne dans la lutherie brune ; il scrute le fond de l'ébène»  
André Breton, Femme et oiseau

Ta main, oiseau de nuit, immobile  
entre deux collines

de toi, j'apprends  
une géographie singulière

du plaisir

Dans ton sommeil, oiseau de nuit  
il y a une vallée  
qui s'écarte

sombre et humide  
sombre et humide  
sombre et humide, oiseau de nuit,  
immobile

entre deux collines

oiseau de nuit  
apprends-moi à poser ma main  
là où tes veines sont plus bleues  
ta peau plus douce

où nous veillons, oiseau de nuit  
où la vallée s'écarte  
une fontaine attend ma soif

apprends-moi  
à aimer ma soif

main, oiseau de nuit  
collines, oiseau de nuit  
plaisir, oiseau de nuit  
sommeil, oiseau de nuit

une vallée s'écarte

ma main  
où sont tes veines bleues

Villebramar, 2017